



Le titulaire du **CAP Coiffure** sera capable de mettre en œuvre les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de préparation, d'application et de rinçage des produits, ainsi que les techniques de coupe, mise en forme et coiffage. Il assure aussi le conseil et la vente des produits. Profession artistique en plein essor, le métier de coiffeur exige de plus en plus de personnels justifiant d'une part de compétences professionnelles de valeur, mais aussi d'ouverture d'esprit, de culture, sans oublier le sens du contact clientèle.

Objectifs :

- Réaliser des prestations de coiffure (diagnostic, techniques d'hygiène et de soins, techniques de base de coupe, couleur et forme)
- Etablir une relation avec la clientèle
- Participer à l'activité de l'entreprise

Qualités requises :

- Sens de l'esthétique et côté créatif / innovant
- Ouverture d'esprit et de culture
- Sens du contact clientèle
- Amabilité, disponibilité
- Bonne forme physique

Matières enseignées :

Enseignement général	Coef.	Mode
Français Histoire-Géo-EMC	3	CCF
Mathématiques - Physique - Chimie	2	CCF
Education Physique et Sportive	1	CCF
Anglais LV1	1	CCF
Arts appliqués et cultures artistiques	Option	Ponctuel

Enseignement professionnel	Coef.	Mode
Technique de coiffure	13	CCF
Prévention - Santé - Environnement	1	CCF
Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise	3	CCF en entreprise
Chef d'œuvre	1	CCF + oral

Modalités d'évaluation :

Nos apprentis sont évalués tout au long de la formation au CFA (1 bulletin par semestre) et en entreprise. Des épreuves de contrôles en cours de formation - pratiques, écrites et orales - portant sur les apprentissages dans les enseignements professionnels et les matières générales ont lieu au cours de la formation en vue de l'obtention du diplôme.

Méthodes pédagogiques utilisées

- Pédagogie de l'alternance (séquences construites en lien avec les expériences en entreprise)
- Méthodes actives (études de cas, scénarios)
- Actions pédagogiques interdisciplinaires (co-interaction, chef d'œuvre)
- Suivi des activités en entreprise
- Accompagnement personnalisé

Conditions d'admission :

- **Pour un CAP en 1 an**
 - Titulaire d'un CAP ou diplôme de niveau supérieur
 - Avoir moins de 30 ans
 - Trouver un employeur dans le cadre du contrat d'apprentissage

- **Pour un CAP en 2 ans**
 - Avoir entre 15 et 30 ans
 - Obtenir le passage en CAP en fin de troisième
 - Trouver un employeur dans le cadre du contrat d'apprentissage

Ouvert aux stagiaires de la formation continue. Cette formation peut également être accessible selon d'autres modalités de financement. Nous contacter pour + d'information.

Durée et organisation de la formation :

1 an ou 2 ans
400 heures par an
12 semaines par an en moyenne au CFA

Modalités d'inscription :

- Inscription via le site internet : <https://www.cfa-beaujolais.fr/>
- Admission sur dossier de candidature et entretien. Le dossier scolaire sera examiné.
- La décision d'admissibilité est transmise au candidat sous 15 jours maximum.
- L'admission définitive est prononcée après la signature du contrat assurant la réalisation de la formation.



Après le CAP Coiffure :

- Insertion professionnelle
- BP Coiffure en contrat d'apprentissage
- Mentions Complémentaires

Bénéfices de l'Apprentissage :

- Familiarisation avec le monde de l'entreprise et combinaison gagnante "théorie/mise en pratique"
- Acquisition d'une maturité et d'une réelle expérience professionnelle favorisant l'employabilité
- **Diplôme délivré par l'Éducation Nationale et attestation de fin de formation à l'issue des 2 ans**

Frais de formation :

Dans le cadre du contrat d'apprentissage, la scolarité est gratuite et rémunérée.

Le coût de la formation est intégralement pris en charge par la branche professionnelle, via l'OPCO.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :



Notre formation est accessible à toute personne en situation de handicap sauf si ce handicap peut représenter un danger pour elle-même ou pour les autres apprentis.

Ainsi chaque situation et chaque besoin d'adaptation seront étudiés au cas par cas, avec Monsieur Francis MBIANDA, référent handicap, et la Direction du CFAB.

Retrouvez cette formation sur nos sites de :

- Limas (Campus Martelet)
- Tarare

Date de rentrée

De septembre à octobre
Possibilité d'intégrer les sections tout au long de l'année

Nos atouts :

- Savoir-faire avec 45 ans d'existence et de pratique de l'apprentissage
- Groupes de travail pédagogiques à petit effectif
- Accompagnement individuel et collectif pour la recherche d'entreprise

Equipement :

- Salles équipées d'écrans interactifs
- Laboratoire de sciences
- Magasin pédagogique
- Salle informatique

NOTES :
